



Monsieur le Directeur des Services Judiciaires,

Nous avons l'honneur de vous solliciter dans le cadre de notre suivi de la crise sanitaire et suite aux annonces faites par Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, lequel a annoncé une prime pouvant aller jusqu'à 1.000,00 Euros sur décision du Chef de l'Etat pour certains fonctionnaires ayant poursuivi leur mission de service public malgré le confinement.

Avant cette annonce officielle, nous vous demandions d'ores et déjà par mail le 08 avril 2020 à ce que nos collègues exposés dans le cadre des Plans de Continuité de l'Activité (PCA) présents bénéficient d'une prime d'exposition au risque du Covid 19.

Notre syndicat le SDGF/FO renouvelle cette demande auprès de vous, Monsieur le Directeur des Services Judiciaires.

Nous sollicitons par conséquent qu'au même titre que le personnel d'autres administrations clairement identifiées par le Ministre comme nos collègues de la pénitencière, les forces de l'ordre, les enseignants ... que l'ensemble des fonctionnaires ayant contribué au bon fonctionnement du service public de la justice, par leur présence en juridiction ou leur télétravail, bénéficient de cette prime ainsi que nos collègues en ASA ayant été amenés eux aussi à se déplacer en juridiction dans le cadre des PCA présents.

Comme vous le savez, depuis le début du confinement notre syndicat le SDGF/FO n'a pas manqué de vous saisir pour dénoncer les conditions de travail de ses collègues en juridiction et nous continuerons toutes les fois pour lesquelles nos collègues doivent continuer à travailler dans des conditions sanitaires risquées, sans dotation en masques, gel hydro alcooliques et gants pour se protéger et par ricochet protéger leur famille, leur collègue, justiciables, auxiliaires de justice

Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'aujourd'hui nos collègues qui ont dû travailler et travaillent encore en total mépris de l'administration de mettre à leur disposition les divers équipements en les mettant en danger, sans protéger leur santé pourtant mis à sa charge en sa qualité d'employeur se voient octroyer eux aussi cette prime et plus particulièrement pour tous nos collègues qui ont travaillé ou travaillent au contact de la population pénale.

Nous, agents techniques, adjoints administratifs, secrétaires administratives, greffiers,
Nous, qui depuis toujours et malgré les mouvements sociaux et aujourd'hui cette crise sanitaire sans précédent ne manquons pas de faire preuve à chaque instant et notamment lorsque nous manquons de moyens matériels, humains pour travailler de démontrer notre investissement et notre sens du service public,
Nous, "maillon essentiel de la justice" nous dit on toujours mais sans reconnaissance et au bord de l'épuisement au rythme de l'actualité d'hier et d'aujourd'hui,
Nous, en première ligne des réformes en grignotages de nos acquis, notre statut par notre administration mais aussi en parallèle, nous en première ligne des mécontentements des justiciables, auxiliaires de justice
Nous, et ne nous leurrions pas car le après confinement nous exposerons à une surcharge de travail considérable mais non anticipée à ce jour par l'administration,
Nous, nous estimons aussi légitime à vous adresser la présente lettre pour ne pas être une fois encore les oublier de cette crise sanitaire alors que nous, nous sommes aussi exposés,

Monsieur le Directeur des Services Judiciaires, nos collègues exposés au Covid 19 dans l'exercice de leur fonction attendent aujourd'hui un geste fort de son administration par votre intermédiaire,

une reconnaissance qui ne fait que trop défaut depuis trop longtemps...

Cette prime permettra de mettre en exergue que les efforts sans précédent demandés à nos collègues dans le cadre des PCA n'auront pas été vain car l'administration saura par l'octroi de celle-ci rendre à ses fonctionnaires pour une fois ce qu'ils sont aujourd'hui en droit d'espérer.

Monsieur le Directeur des Services Judiciaires nous comptons sur vous pour porter la voix de nos collègues et qu'ils ne soient pas encore et toujours les grands oubliés des fonctionnaires de l'Etat.

Nous vous prions, Monsieur le Directeur des Services Judiciaires, de croire en nos respectueuses salutations.

La Secrétaire Générale
Isabelle Besnier Houben